



COMMUNIQUÉ

22-10-2024

Réduire la prolifération du moustique tigre

Plusieurs bacs à sable ont été installés à l'entrée ainsi qu'au centre du cimetière Saint-Ferjeux afin de réduire la prolifération du [moustique tigre](#). Accompagnés d'une signalétique explicative, ces bacs sont mis à disposition des visiteurs afin qu'ils remplissent les coupelles, pots et jardinières de sable, évitant ainsi la stagnation d'eau, principale source de développement des larves. Si cette expérimentation s'avère efficace, elle sera étendue à d'autres cimetières de la ville.

Depuis janvier 2023, la présence du moustique tigre, vecteur de maladies pour l'homme telles que la dengue, le chikungunya ou le zika est confirmée sur le territoire de Besançon. Face à ce risque sanitaire, la Ville de Besançon, en partenariat avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, a déployé un plan de prévention et de lutte contre le moustique tigre : diagnostics des bâtiments publics, réunions publiques dans les quartiers, sessions de formation pour les habitants et les agents de la collectivité et diffusion d'une campagne de sensibilisation.

Contacts

Gilles SPICHER – Adjoint à maire délégué à la santé, hygiène et commission de sécurité

Rémy SCHWARTZLER – Médecin directeur de la direction Santé Publique

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr

